

Par Véronique Heurtematte, le 10.04.2018 à 09h00

POLITIQUE PUBLIQUE

Françoise Nyssen dévoile les 4 axes de son « Plan bibliothèque »



Françoise Nyssen - OLIVIER DION

La ministre de la Culture présente les grands axes de son programme mardi 10 avril lors de la journée des bibliothèques "ouvrir plus, ouvrir mieux". A Livres Hebdo, elle explique les moyens mis en œuvre: "Nous avons mobilisé tous les ministères concernés".

Le plan "Bibliothèque" du ministère de la Culture sera présenté par la ministre, Françoise Nyssen, lors de la rencontre "Ouvrir plus, ouvrir mieux", organisée mardi 10 avril à Paris, au Grand Palais.

Elaboré à partir des constats dressés par le rapport d'Erik Orsenna publié en février dernier, ce plan veut être "une nouvelle étape dans le partenariat Etat-collectivités territoriales en faveur des bibliothèques et de la lecture publique", comme l'indique le document en préambule.

"Il s'agit désormais d'accompagner les collectivités territoriales volontaires dans une transformation des bibliothèques en maisons de service public culturel de proximité, cœur des politiques publiques d'émancipation sur l'ensemble du territoire. C'est la raison pour laquelle l'Etat engage le mouvement général en accompagnant les collectivités territoriales dans leur souhait de transformation", précise le ministère dans son document.

Le plan se décline en quatre grands axes :

- Renforcer l'accès en adaptant les horaires aux temps de vie et en favorisant l'accès aux personnes en situation de handicap.
- Elargir les missions des bibliothèques, en particulier dans les domaines de la formation et de l'autoformation, du débat citoyen, par le renforcement des partenariats avec les autres acteurs culturels du territoire et du rôle des bibliothèques l'accès à la lecture et dans la lutte contre la fracture numérique.
- Développer les bibliothèques hors les murs, notamment en renforçant les actions des bibliothèques en milieu carcéral.
- Renouveler le partenariat avec les collectivités territoriales et favoriser les mutualisations entre bibliothèques, espaces numériques et maisons de service aux publics. Le plan prévoit notamment d'expérimenter dans une région volontaire la mutualisation de services de lecture publique avec la Poste. Ce volet prévoit également de renforcer la formation afin d'accompagner les évolutions des missions des bibliothèques.

"Nous voulons faire de la lecture une grande cause nationale et pour cela nous mettons tout le monde autour de la table pour travailler ensemble, en mode projet, a détaillé Françoise Nyssen lors d'un entretien avec Livres Hebdo. Nous avons mobilisé tous les ministères concernés, la Justice pour le renforcement des actions en milieu carcéral, l'Education nationale pour les partenariats avec les écoles, le secrétariat d'Etat au numérique, l'Enseignement supérieur pour la concertation sur les horaires d'ouverture. La Dotation générale de décentralisation a été abondée de 8 millions d'euros, soit plus 10%. En cette période de restriction budgétaire, c'est loin d'être négligeable".